

République française
SAINT-CERNIN
CANTAL

Objet: Subventions Polar - DE_017_2024

Séance du jeudi 16 mai 2024

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 07 mai 2024

Présents : 10

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

seize mai deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : THIERRY RIEU représenté par BRUNO FILIOL, PIERRE DUPONT représenté par STEPHANIE GAILLARD, JEAN CHRISTOPHE GUY représenté par ANDRE DUJOLS ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, SYLVIE LACOMBE, STEPHANIE SALIES, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

Représentés : THIERRY RIEU représenté par BRUNO FILIOL, PIERRE DUPONT représenté par STEPHANIE GAILLARD, JEAN CHRISTOPHE GUY représenté par ANDRE DUJOLS

Absents : CHRISTELLE CHAUVET

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de délibérer sur le plan de financement du Salon du Polar 2024 car nous élaborons une demande auprès de La Région :

Le montant estimatif des dépenses s'élèvent à € 10 500 HT, soit :

- Médiations scolaires: 3500€
- Dédicaces, conférences: 1500€
- Déplacements: 1800€
- Hébergements, restauration: 2200€
- Livres: 800€
- Communication: 700€

Le plan de financement est le suivant :

- Auto financement : 3700€
- Région: 2500€
- Département: 300€
- Pays de Salers: 1000€
- Sofia: 3000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Accepte que Monsieur le Maire signe tout documents nécessaire à la réalisation du projet.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de demandes de subventions.
- Les crédits nécessaire seront inscrit au BP 2024 en section de fonctionnement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 23/05/24

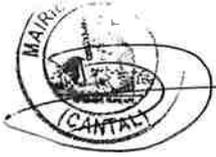
Le Maire,

Date de transmission de l'acte: 23/05/2024

Date de reception de l'AR: 23/05/2024

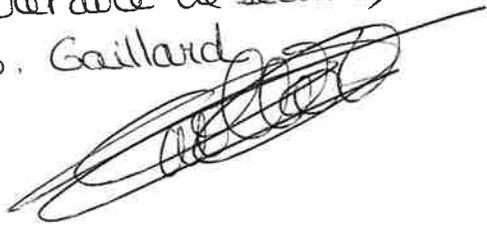
015-211501754-DE_017_2024-DE
A G E D I

et publication ou notification du 23/05/24



Le Maire
A. Dujols

Le secrétaire de séance,
S. Gaillard



Date de transmission de l'acte: 23/05/2024

Date de réception de l'AR: 23/05/2024

015-211501754-DE_017_2024-DE

A G E D I